

## **Budget 2018-2019 : plusieurs bons choix budgétaires à quelques semaines du dépôt de la politique bioalimentaire**

**Longueuil, le 27 mars 2018** — [L'Union des producteurs agricoles \(UPA\)](#) accueille positivement les mesures à l'intention du secteur agricole et agroalimentaire dans le discours sur le budget 2018-2019.

« Les producteurs agricoles et forestiers demandent depuis plusieurs années un signal clair du gouvernement québécois. À quelques semaines du [dépôt de la nouvelle politique bioalimentaire](#), le gouvernement du Québec fait plusieurs bons choix budgétaires qui vont en ce sens », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Afin d'appuyer la mise en œuvre d'initiatives qui s'inscriront dans le cadre de la politique bioalimentaire, le budget prévoit des investissements de près de 349 M\$ sur cinq ans. Les nouvelles initiatives sont articulées autour de six grands axes, soit :

- 53,9 M\$ pour favoriser une offre alimentaire québécoise plus saine et locale;
- 180 M\$ pour accroître l'investissement en production et en transformation bioalimentaires;
- 29,7 M\$ pour augmenter les efforts en innovation et en formation dans le secteur bioalimentaire;
- 19,8 M\$ pour implanter des pratiques responsables par les entreprises;
- 62,8 M\$ pour dynamiser le développement du secteur bioalimentaire dans les territoires;
- 2,5 M\$ pour assurer la mise en place des initiatives de la politique bioalimentaire.

Le budget prévoit également 180 M\$ sur cinq ans (incluant les 95 M\$ annoncés l'an dernier) pour, notamment, appuyer l'investissement dans les entreprises agricoles afin de répondre aux normes en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique. La création d'un solide programme d'aide à l'investissement, doté d'un budget permettant de répondre efficacement aux besoins, est une demande de longue date de l'Union.

Mentionnons aussi la prolongation de Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres ainsi qu'un programme de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres. Des mesures sont également prévues pour appuyer l'innovation dans le secteur des boissons alcooliques issues du terroir québécois, pour favoriser l'expansion du réseau de distribution de gaz en région, pour répondre aux défis du marché du travail et pour soutenir la jeunesse québécoise, incluant la relève agricole.

Du côté forestier, le budget prévoit des sommes additionnelles totalisant près de 127 M\$ pour : la bonification des montants allouées au Programme Innovation Bois; le soutien à la mise en valeur de la forêt privée; la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette; le reboisement additionnel en forêt publique; l'appui à l'industrie par des solutions novatrices.

Parmi les éléments qui manquent à ce budget à la lumière des attentes exprimées, mentionnons : l'aide au développement des régions; l'appui à l'investissement pour le maraîchage biologique; des mesures spécifiques pour compenser les entreprises agricoles suite à la hausse récente du salaire minimum, plus particulièrement dans le secteur horticole.

Signalons surtout, au chapitre de la fiscalité, que le budget ne prévoit qu'une aide compensatoire à court terme de 20 M\$ pour alléger l'impact de la hausse des taxes foncières agricoles. Cette mesure est très

certainement la bienvenue, mais les besoins sont beaucoup plus importants. Le régime actuel de fiscalité foncière exerce une pression croissante sur les finances des entreprises agricoles et forestières québécoises. L'accélération de la hausse de la valeur des terres des dernières années a grandement amplifié le phénomène, plaçant nos entreprises dans une situation de plus en plus insoutenable. À la lecture de ce budget, on peut dire qu'un premier pas a été fait mais que les producteurs continueront d'interpeller le gouvernement du Québec tant que des solutions à long terme ne sont pas adoptées.

En conclusion, le gouvernement du Québec doit rapidement envoyer un message clair à La Financière agricole du Québec pour qu'elle actualise les programmes de gestion des risques et permette aux producteurs de pleinement profiter des investissements annoncés aujourd'hui.

- 30 -

**Source :**

Patrice Juneau  
Conseiller principal, Affaires publiques et relations médias  
450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591  
[pjuneau@upa.qc.ca](mailto:pjuneau@upa.qc.ca)